

SANTÉ-SOLIDARITÉ



Réduire les *inégalités territoriales* et sociales

Créée en 2025, la mission santé-solidarité répond à la volonté de Lorient Agglomération d'agir au plus près des publics sur les questions de promotion, de prévention de la santé et d'accompagnement social

Dans le cadre de son projet de territoire, Lorient Agglomération s'est engagée en 2023 dans une dynamique d'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), en association avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et Blavet Bellevue Océan Communauté. « La particularité du CLS est d'être élaboré sur les deux communautés d'agglomération, souligne Audrey Bertho, chargée de mission Contrat Local de Santé Sud-Ouest Morbihan (à gauche sur la photo). L'objectif principal est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé pour mettre en œuvre des actions de prévention et promotion de la santé, au plus près des habitants. »

Sur Lorient Agglomération, l'une des actions du CLS est la mise en œuvre du Plan Local Santé Environnement (PLSE) 2024-2028. « On estime que notre santé est in-



fluencée à environ 80 % par la qualité de notre environnement (alimentation, relations sociales, accès à la nature...), souligne Manon Le Roy, chargée de mission Santé-Environnement (à droite sur la photo).

Les actions à mener dans le cadre du PLSE recouvrent de nombreux thèmes des risques naturels et technologiques, aux mobilités, à l'eau, à l'alimentation ou encore à la qualité de l'air. »

Surveillance des pollens allergisants et prévention solaire

Plusieurs actions du Plan Local Santé Environnement sont en cours comme par exemple la surveillance des pollens allergisants sur le territoire. Afin de collecter les données, un capteur a été installé sur le toit de l'Hôtel de ville de Lorient, complété par un réseau sentinelle composé d'agents de Lorient Agglomération, de communes et d'habitants volontaires. Il est dès lors possible de suivre la présence de pollens allergisants dans l'air

grâce à un bulletin phénologique en ligne sur www.lorient-agglo.bzh/actus/suivi-des-pollens et sur l'application de Lorient Agglomération. Autre exemple : Lorient Agglomération a lancé une campagne de sensibilisation aux risques solaires. « La Bretagne est la région de France où la proportion de cancers liés au soleil est la plus élevée, souligne Manon Le Roy. Il est par ailleurs essentiel de se protéger des rayonnements UV dès le plus

jeune âge. » Lorient Agglomération a ainsi invité les professionnels de la petite enfance et de l'enfance – centres de loisirs, centres aérés, crèches... – mais également les professionnels en lien avec les publics en situation de précarité – quartiers prioritaires de la ville, centres communaux d'action sociale... – à un temps de sensibilisation. Des tubes de crème solaire seront par la suite distribués au public en situation de précarité.



Si la CAF, Caisse d'Allocations Familiales, est connue pour les prestations qu'elle accorde et ses missions de conseil, elle l'est moins pour les financements qu'elle octroie à des projets publics ou privés, comme par exemple la création de crèches, de maisons d'assistantes maternelles (MAM) ou le fonctionnement de structures

Engagé auprès de la CAF et des communes

qui assurent la garde d'enfants. En signant en février dernier un avenant à la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Morbihan et les 25 communes du territoire, Lorient Agglomération s'est engagée à accompagner une démarche commune qui vise à renforcer la cohésion sociale notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et de l'inclusion. Cet engagement permettra ainsi de mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet social de territoire. « Nous avons lancé une étude de diagnostic de l'accueil de la petite enfance sur le territoire de Lorient Agglomération, en lien avec l'agence d'ur-

banisme AudéLor, explique François-Xavier Boussemart, chargé de mission CTG/Politique de la ville (photo ci-contre). L'objectif est d'identifier les besoins, les zones sous-dotées en infrastructures ou services (besoins non couverts), de prévoir les modalités de développement quantitatif et qualitatif ou de redéploiement des équipements et services d'accueil. Dans cette étude, il sera également étudié la mobilité (des parents qui pourraient déposer leur enfant sur leur trajet professionnel), ou l'accompagnement des professionnels de la petite enfance. Cette étude permettra aux communes d'élaborer leur schéma public de la petite enfance, à partir d'un diagnostic partagé. »

Des actions au bénéfice des quartiers prioritaires de la ville

La politique de la ville à travers son Contrat de Ville est une politique urbaine et de cohésion sociale pour les quartiers et en faveur des habitants. Conduite par Lorient Agglomération, les communes de Hennebont, Lanester, Lorient, et l'État, elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs de proximité afin d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants et de redoubler d'efforts envers les plus fragiles. Elle concerne sur le territoire six quartiers situés sur trois communes : Keriou Ker à Hennebont, Enezeg à Lanester, Kervénanec Nord, Polygone Frébault, Bois du Château et Petit Paradis-Saint Armel à Lorient. Lo-

rient Agglomération a intégré en octobre 2024 le Contrat de Ville 2024-2030 et veille à une coopération au service des publics.

« La politique de la ville est souvent connue pour les opérations de rénovation urbaine comme dans le quartier de Kervénanec à Lorient ou la Châtaigneraie à Lanester, explique Anne-Marie Favreau, responsable de la mission Santé-Solidarité (photo ci-contre). Ici, l'objectif est de soutenir les projets de développement mettant en œuvre les priorités stratégiques du Contrat de Ville 2024-2030 de Lorient Agglomération relatives à l'éducation, l'accès aux droits et à la santé, l'emploi et le développement économique, la transition écologique,



la culture, le sport, la tranquillité publique et l'amélioration du cadre de vie. La politique de la ville vise à réduire au quotidien les inégalités territoriales au service de tous. »

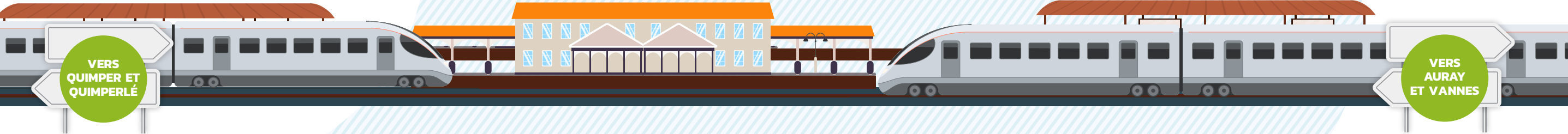
Le TER accélère *vitesse grand V*

La Région et Lorient Agglomération investissent en commun afin d'augmenter considérablement, dès la rentrée de septembre, le nombre de dessertes train et ainsi de favoriser les déplacements entre les quatre gares du territoire

 **17 trains supplémentaires par jour sur l'axe quimper-vannes**

Des trains supplémentaires au départ et à l'arrivée des gares du territoire (lorient, gestel, hennebont et brandérion).

Des trains supplémentaires le matin et le soir



GESTEL
3 TRAINS LE MATIN
POUR ALLER VERS LORIENT

LORIENT
13 ARRÊTS SUPPLÉMENTAIRES LA JOURNÉE

HENNEBONT
5 TRAINS LE MATIN VERS LORIENT
5 TRAINS LE SOIR POUR LE RETOUR

BRANDÉRION
3 TRAINS LE MATIN POUR LORIENT
4 TRAINS LE SOIR POUR LE RETOUR



Breizh Go Express : une alliance pour plus de mobilités

Lorient Agglomération s'est alliée aux 4 autres intercommunalités de Bretagne-Sud*, qui représentent plus de 500 000 habitants, afin de partager des sujets communs et de parler d'une seule voix vis-à-vis des partenaires que sont notamment l'État et la Région Bretagne. Avec cette dernière, elles se sont engagées à travailler au renforcement de leurs liens dans le domaine des mobilités et au développement

ferroviaire en Bretagne Sud, une alliance qui se traduit aujourd'hui par la mise en place de nouvelles circulations ferroviaires et l'acquisition de nouveaux trains très capacitaires. Lorient Agglomération investit pour l'acquisition de rames.
* Auray Quiberon Terre Atlantique, Bellevue Blavet Océan Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Quimperlé Communauté

LA TARIFICATION

La Région Bretagne a mis en place une grille tarifaire qui tient compte de quatre critères :

- votre âge : + ou - de 26 ans
- la fréquence des voyages : de plusieurs fois par semaine à occasionnelle
- le couplage avec un abonnement sur un réseau urbain (Izilo sur l'Agglomération de Lorient)

• l'accès ou non aux TGV, donc à plus d'horaires
Sur le site www.breizhgo.bzh, vous trouverez un calculateur d'itinéraire qui vous indiquera le tarif le plus adapté. À titre d'exemple, un abonnement à l'année sur un trajet Hennebont-Lorient comprenant l'accès au réseau Izilo est à 52,30 euros par mois pour les plus de

26 ans. Autre exemple : sur le trajet Lorient-Auray, cette même formule vous coûtera 75,10 euros par mois. Si vous souhaitez avoir accès au TGV, ce sera 109 euros par mois. À noter que les frais de transport public sont pris en charge, au minimum à 50 %, par l'employeur dans la limite du plafond réglementaire de 101,75 euros mensuels.

Le Projet de Territoire est très bien avancé



Une démarche de concertation des élus, des acteurs socio-économiques et des habitants a conduit en 2021 à l'élaboration du projet de territoire de Lorient Agglomération. Il constitue une feuille de route stratégique pour répondre aux besoins des 213 000 habitants du territoire et

aux aspirations de l'ensemble des acteurs locaux. Il vise à répondre à une question centrale : **comment mieux vivre ensemble et assurer un développement harmonieux et équilibré du territoire**, dans une vision globale et partagée à l'échelle des 25 communes de l'agglomération. Approuvé en conseil communautaire le 9 novembre 2021, le Projet de Territoire s'articule en 5 axes et 15 enjeux, eux-mêmes déclinés en objectifs et actions concrètes. Après trois années et demie de mise en œuvre, près des trois quarts des objectifs opérationnels du projet de territoire sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation.

AXE 2 : RAYONNER

- Le lancement de la **Lorient Composite Valley**, un nouveau pôle de compétences dans le secteur des composites
- L'ouverture de la **maison de l'entreprise**, un guichet unique au service des entreprises

➤ La réalisation d'une **halle de spectacle équestre** au Haras d'Hennebont

➤ Le lancement d'une **marque de territoire** fédératrice : Lorient Bretagne Sud - Au sens large

➤ Un soutien aux acteurs économiques avec le **Pass commerce et artisanat**

AXE 3 : TRANSFORMER

- Des mobilités décarbonées pour réduire l'impact des déplacements
 - acquisition de bus **bioGNV et hydrogène**
 - partenariat avec l'application de covoiturage Karos
 - ouverture de deux **maisons du vélo** à Lorient et Hennebont pour la location
 - aide à l'achat de **vélos électriques**
 - installation de 46 places en box vélos individuels et 5 abris collectifs
 - un transport collectif efficace et complémentaire
 - une **Maison des Mobilités**

- la mise en place d'un **Transport à la Demande** en zone rurale
- la création d'une ligne rapide entre Inzinzac-Lochrist/ Hennebont et Lorient La Base
- la mise en service de deux **navettes centre-ville gratuites**
- l'élargissement de la plage de fonctionnement des lignes maritimes

➤ Un Plan de résilience énergétique en 50 mesures

➤ Un plan de résilience eau

➤ Un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

AXE 1 : VIVRE ENSEMBLE

- Un **programme local de l'habitat (PLH)** avec une enveloppe de 49,7 M€ et un effort particulier en faveur du logement social
- L'élaboration d'un Plan Local Santé Environnement afin d'améliorer la qualité de l'environnement (air, eau, alimentation...)
- Le lancement de la **plateforme « Les Accessibles »** et du calculateur « HITinéraire » dans le cadre du projet Handicap-Innovation-Territoire, innovation au service du handicap
- L'adoption du Schéma linguistique de la langue bretonne

AXE 4 : ÉQUILIBRER

- Un programme LEADER pour **soutenir des projets en zone rurale**
- Un soutien à l'installation des agriculteurs
- Un accompagnement des projets communaux avec le FIC ruralités

AXE 5 : COOPÉRER

- Une Convention Territoriale Globale au service des habitants
- Un Contrat Territorial et des fonds de concours pour la solidarité envers les communes
- Une alliance BreizhGo Express Sud Bretagne pour **renforcer la desserte TER** des gares du territoire



Un grand lifting pour le pont des Indes

Le pont des Indes, qui relie Lorient à Lanester en enjambant le Scorff, fait l'objet depuis dix semaines d'importants travaux, qui sont cependant habituels pour un ouvrage inauguré il y a 18 ans. Prévus jusqu'à la mi-août, ils concernent la réfection de la structure métallique, y compris sa mise en peinture, sujette à corrosion compte tenu de son exposition aux vents salins, et des éléments en béton, fissurés à certains endroits. Par ailleurs, les belvédères et les balustrades doivent également être rénovés. Si l'accès aux bus et voitures est maintenu durant les travaux, un alternat manuel est parfois mis en place en dehors des heures de pointe. Pour les piétons et les vélos, certaines portions de trottoirs et voies cyclables ne sont pas accessibles au gré de l'avancée du chantier. Ces derniers sont invités à utiliser le trottoir partagé opposé qui restera praticable. Coût : 1,3 million d'euros.

BORNES DE PUISAGE : UN NOUVEAU SYSTÈME EN PLACE

Lorient Agglomération a installé sur le territoire dix-sept bornes de puisage d'eau que les entreprises peuvent utiliser dans le cadre de leurs activités : nettoyage, hydrocurage, entretien d'espaces verts... Ces bornes sont pour certaines situées sur des zones industrielles ou artisanales, comme celles de Lann Sévelin à Caudan, de Kerpont à Lanester ou des 5 chemins à Guidel. Mais leur implantation, dans 15 des 25 communes de l'Agglomération, permet de couvrir tout le territoire. Ces bornes sont accessibles avec une carte prépayée et rechargeable au prix public du mètre cube d'eau. Pour rappel, utiliser les poteaux incendies pour pomper de l'eau est strictement interdit et passible d'une amende de 3 000 euros. Voir la carte d'implantation et les conditions d'obtention de la carte sur www.lorient-agglo.bzh rubrique service eau/vos démarches ou au 0 800 100 601.



Un programme pour accompagner les copropriétaires

Afin d'accompagner les copropriétés dans l'établissement d'un état du bâti, de permettre aux copropriétaires de programmer des travaux et ainsi d'empêcher la déqualification de l'immeuble et des logements, Lorient Agglomération lance un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC). L'objectif est de maintenir la qualité des copropriétés, dont la majorité a été construite avant la première

réglementation thermique de 1976, qui participent à l'attractivité des centres-villes et des centres-bourgs où elles se concentrent. Pour toutes questions relatives à ce POPAC, vous pouvez contacter le service habitat de l'Agglomération à cette adresse mail : copro@agglo-lorient.fr ou au numéro vert 0800 100 601 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé au public le jeudi matin.